

# ORGANISATION DU TIR DE PRECISION

## Dates et Lieux (Boulodromes couvert)

<b>Dimanche 8 janvier 2023</b> Boulodrome Marché-Gare Montauban	<b>ASM MONTAUBAN</b> (Grand Montauban) <b>3 PAS de TIR</b>
<b>Samedi 14 janvier 2023</b> Boulodrome municipal Montbartier	<b>MONTBARTIER</b> (Sud) <b>4 PAS de TIR</b>
<b>Dimanche 22 janvier 2023</b> Boulodrome Intercommunal Valence	<b>PC VALENCE</b> <b>3 PAS de TIR</b> (Ouest)
<b>Samedi 28 janvier 2023</b> Boulodrome municipal Nègrepelisse	<b>NEGREPELISSE</b> <b>4 PAS de TIR</b> (Est)

**En fonction du nombre de participants qui est beaucoup moins important que nos prévisions 190 tireurs masculins au lieu de 432 des MODIFICATIONS S'IMPOSENT.**

**Il n'y aura qu'un SEUL JOUR DE TIR PAR ZONE GEOGRAPHIQUE et le début se fera à 14h00 sur les 4 sites. De plus nous convoquerons 4 tireurs par heure qui œuvreront sur 4 tapis. Les 4 tireurs seront convoqués à une heure précise et devront se présenter à la table de marque 30 minutes avant le début de la session. On estime que vers 18h00-18h30 les hostilités seront terminées dans chaque zone géographique.**

**Les présidents des clubs recevront des plannings pour leurs tireurs. Dans le cas où un joueur ne peut répondre favorablement à sa convocation, il s'adresse à son Président et uniquement à un membre du bureau de son club pour informer le CD82. Le joueur sera basculé sur la zone géographique la plus proche de sa zone à une autre date avant ou après le jour de sa convocation.**